

13/98-714*03 Mod

Modificatif à l'Avis Technique 13/98-714

Adhésif D1

Colle à carrelage
Adhesives for tiles
Mörtel und Klebstoffe
für Fliesen und Platten

Sader Colle Carrelage et Plaquettes de Parement (SB Mercier Colle Carrelage et Plaquettes de Parement)

Titulaire : ATO FINDLEY SA
12 place de l'Iris - Immeuble Iris
La Défense 2
F-92062 Paris-la-Défense Cedex
Tél. : 01 47 96 94 65
Fax : 01 47 96 96 90

Le Groupe Spécialisé n° 13 « Revêtements carrelages, revêtements muraux et produits connexes » de la Commission chargée de formuler les Avis Techniques a examiné, le 27 octobre 2000, la demande de la Société ATO FINDLEY, de voir modifier dans l'Avis Technique 13/98-714, les dénominations commerciales du produit

Anciennes dénominations commerciales	Nouvelles dénominations commerciales
<ul style="list-style-type: none"> • ARDAPRET S • SADER COLLE CARRELAGE EN PATE • SAK-MIX COLLE CARRELAGE EN PATE • SB MERCIER COLLE CARRELAGE EN PATE • MODULOCOLLE 	<ul style="list-style-type: none"> • SADER COLLE CARRELAGE ET PLAQUETTES DE PAREMENT • SB MERCIER COLLE CARRELAGE ET PLAQUETTES DE PAREMENT

Compte tenu qu'il s'agit du même produit, le Groupe Spécialisé n° 13 formule le même Avis Technique, aux mêmes conditions et pour la même durée de validité.

Pour le Groupe Spécialisé n° 13
Le Président
C. VERNEAU

Commission chargée de formuler des Avis Techniques
(arrêté du 2 décembre 1969)

Groupe Spécialisé n° 13

Revêtements carrelages, revêtements muraux et produits connexes

Vu pour enregistrement le 24 janvier 2001

Pour le CSTB : J.-D. Merlet, Directeur Technique

Bulletin des Avis Techniques
n° 418 (avril 2001)